

PROFESSEURS DES ÉCOLES STAGIAIRES 2015-2016

Retour d'enquête

Pour la deuxième année consécutive, le SNUipp-FSU a mené une enquête en ligne auprès des professeurs des écoles stagiaires, afin de donner à voir la réalité de leurs conditions de formation et d'entrée dans le métier. 1 340 y ont répondu cette année. Depuis l'année dernière, la situation s'est-elle améliorée? Les difficultés rencontrées l'an passé étaient-elles liées à une mise en place de la réforme trop rapide? Non. Au regard des résultats, les professeurs des écoles stagiaires continuent de vivre une entrée dans le métier très difficile, stressante, fatigante et une surcharge de travail conséquente les empêchant d'apprendre sereinement leur métier. Il y a bien un vrai problème structurel et organisationnel de la formation. Pour le SNUipp-FSU, la remise à plat de la réforme de la formation est absolument nécessaire pour améliorer les conditions de formation des stagiaires et de travail des formateur-rices.



M1 ou ayant déjà un M2



CONCOURS



M2 À L'ESPE



EN PARCOURS ADAPTÉ

x12 000

Ils-elles sont plus de 12 000 stagiaires issus du concours 2015 en M2 ou en parcours adapté.

59% des stagiaires déclarent être en M2 et 41% en formation adaptée.

L'ESSENTIEL

COMME L'AN PASSÉ, ON RETROUVE LES MÊMES PRÉOCCUPATIONS.



► Des stagiaires **surchargé-es** qui déclarent en moyenne travailler 48h35 min par semaine. Ce chiffre n'est pas significativement différent de celui de l'année passée (48h). Cette charge de travail prend en compte le temps de classe, de préparation et de correction et le temps de formation auquel s'ajoute le temps personnel dévolu aux exigences de la formation.



► Des stagiaires **insuffisamment préparé-es** à prendre la responsabilité d'une classe. Ils-elles sont 85% contre 82% en 2015 à ne pas y être prêt-es notamment par rapport à la gestion de la difficulté scolaire et la prise en compte de l'hétérogénéité



► Des stagiaires qui se sentent toujours aussi **débordé-es** (72%) et **stressé-es** (62,5%).



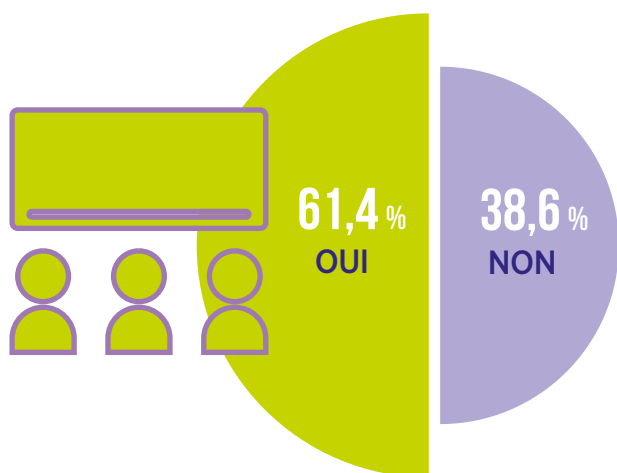
► Des stagiaires, qui pour 19% d'entre eux-elles n'ont **pas vu de classe avant leur première rentrée**. Ils-elles étaient un quart l'an passé



► Des stagiaires, qui pour 39% d'entre eux-elles (38% en 2015) déclarent **ne pas avoir suivi de master d'enseignement**.

AVANT LE CONCOURS

AVEZ-VOUS SUIVI UN MASTER DE L'ENSEIGNEMENT AVANT VOTRE CONCOURS ?

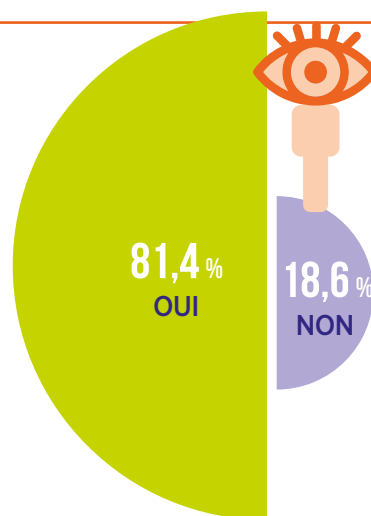


► **38,6 % des stagiaires n'ont pas suivi de formation en lien avec le métier avant l'obtention du concours.** Ils-elles étaient 39 % (issu-es du concours rénové l'an passé). Ces stagiaires n'ont donc pas eu de formation avant la prise en main d'une classe et n'ont au final qu'une année de formation, amputée par un stage en responsabilité à mi-temps. 30 % des stagiaires ont préparé seul-es le concours.

► Le déficit en formation est donc très important, ce qui nécessite la mise en place d'un plan de formation dans les premières années d'entrée dans le métier.

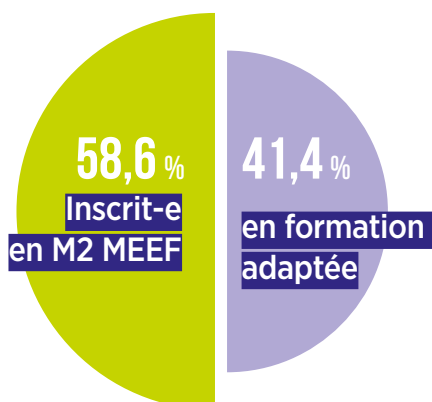
DANS LE CADRE DE VOS ÉTUDES, AVEZ-VOUS DÉJÀ FAIT UN STAGE DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC AVANT L'OBTENTION DU CONCOURS ?

► Cette année, ils-elles sont **encore 18,6 % à avoir pris la responsabilité d'une classe à la rentrée sans avoir fait au préalable un stage d'observation** ou de pratique accompagnée dans une classe, un pourcentage à peine inférieur à l'année passée (21%).



APRÈS LE CONCOURS

LA FORMATION SUIVIE PAR LES STAGIAIRES



► **Plus de 40 % des stagiaires sont déjà titulaires d'un master ou ne sont pas tenu-es d'en obtenir un.** Les ESPE mettent en place des formations dites adaptées, sans moyens suffisants, ce qui se traduit parfois par des formations tronquées ou qui ne répondent pas réellement aux besoins de ces stagiaires. Des difficultés déjà rencontrées, qui montrent que les ESPE ne sont toujours pas en capacité de prendre en compte la diversité des parcours des étudiant-es.

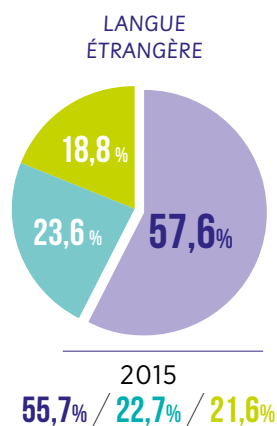
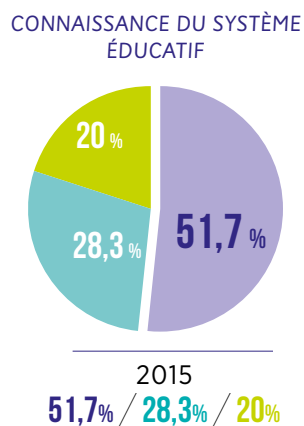
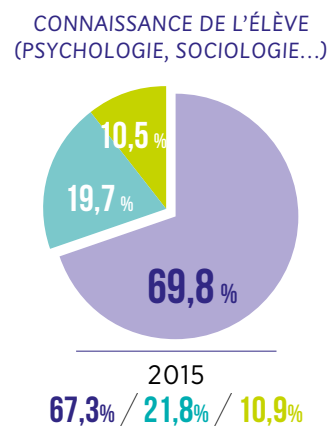
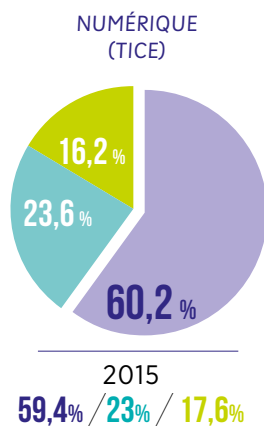
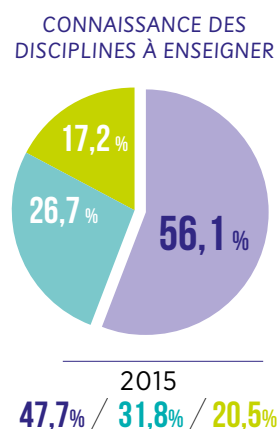
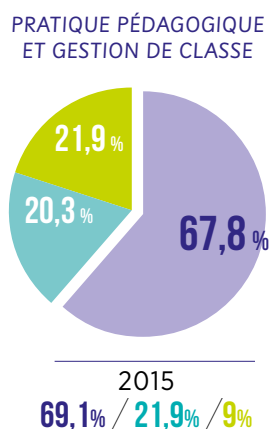
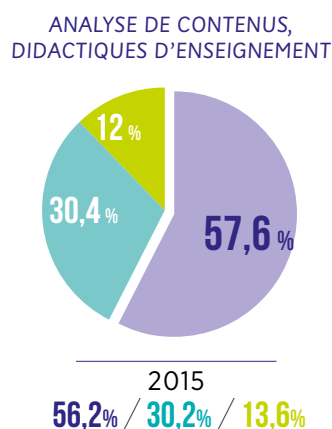
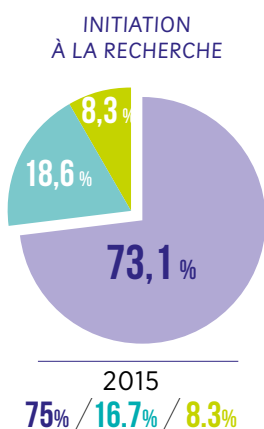
FORMATION

LES CONTENUS DE FORMATION À L'ESPE

► La formation à l'ESPE n'est pas satisfaisante. Il n'y a pas d'évolution significative depuis l'enquête de l'année passée. Les points noirs restent l'initiation à la recherche (73%, 75% en 2015), la pratique pédagogique et la gestion de classe (68%, 69% en 2015), ainsi que la connaissance de l'élève (70%, 67% en 2015). 48,4% des stagiaires sont relativement satisfait-es à très satisfait-es de l'analyse de leur pratique de stage (46% en 2015). Mais la majorité est encore insatisfaite.

► Si elle est moins décriée, la connaissance des disciplines à enseigner est insatisfaisante pour plus de 56% des stagiaires. Par exemple, la formation à l'école maternelle se réduit trop souvent à des modules optionnels, celle sur l'apprentissage de la lecture ou la numération bénéficie de volume horaire très différents d'une ESPE à l'autre.

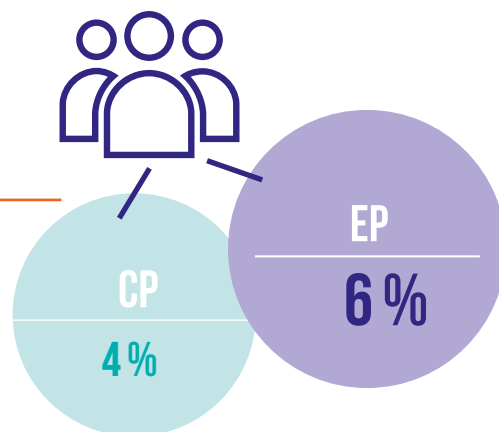
- Peu à pas satisfaisant
- Relativement satisfaisant
- Satisfaisant à très satisfaisant



FORMATION

LE LIEU DE STAGE

► Ils-elles sont cette année, 6% des stagiaires à être affecté-es en éducation prioritaire, contre 8,6% en 2015, et sont encore 4% en CP, classe particulièrement difficile pour débiter, alors que la circulaire du 17 juin 2014 recommandait d'éviter les affectations en CP ou dans les écoles les plus difficiles de l'éducation prioritaire. Des efforts ont été faits dans les affectations mais la circulaire n'est pas encore appliquée partout.



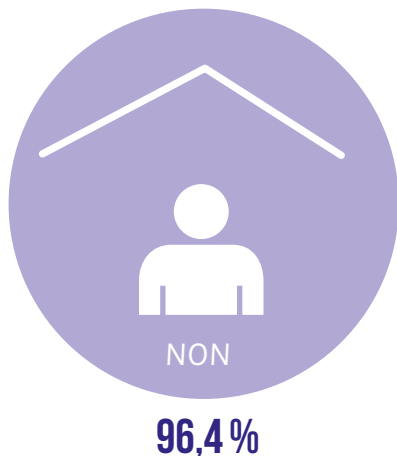
SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DE TERRAIN

LE TUTEUR DE TERRAIN



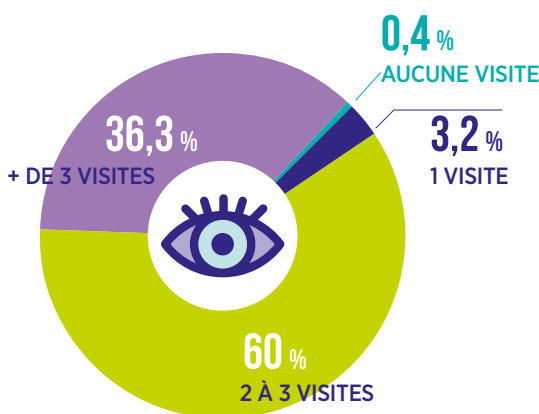
CONNAISSANCE DE L'ÉLÈVE (PSYCHOLOGIE, SOCIOLOGIE...)

ÊTES-VOUS DANS LA MÊME ÉCOLE QUE VOTRE TUTEUR DE TERRAIN ?

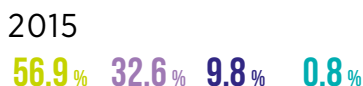


LES VISITES DU TUTEUR DE TERRAIN

Nombre de visites par le tuteur de terrain entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} mars



► En moyenne, les stagiaires ont bénéficié de **3,26 visites** durant le 1^{er} semestre (3,14 l'année passée).

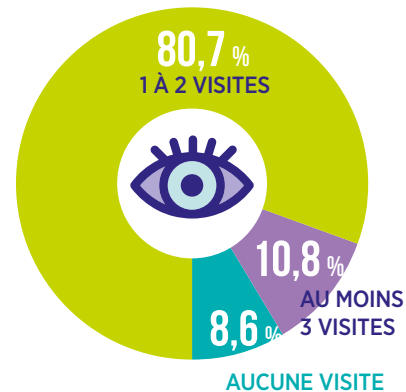


► Le nombre de visites de tuteurs de terrain reste très insuffisant. Seulement 36,3% des stagiaires ont bénéficié de plus de trois visites.

► Le « binôme » de tutorat normalement prévu dans la formation n'est pas opérationnel. Il n'y a pas de regards croisés entre les tuteurs de terrain et de l'ESPE, qui font peu de visites et n'ont pas de temps dégagés pour se rencontrer et échanger sur le suivi des stagiaires.

LES VISITES DU TUTEUR ESPE

Nombre de visites par le tuteur ESPE entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} mars



► En moyenne les stagiaires ont eu **1,5 visites** au cours du 1^{er} semestre par leur tuteur de l'ESPE (1,6 l'année passée).

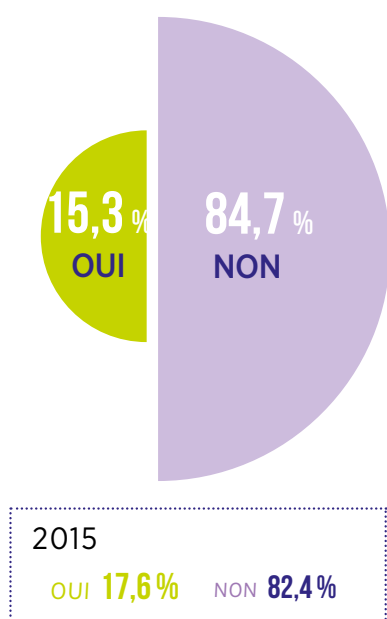


POINT DE VUE SUR L'ANNÉE DE STAGE

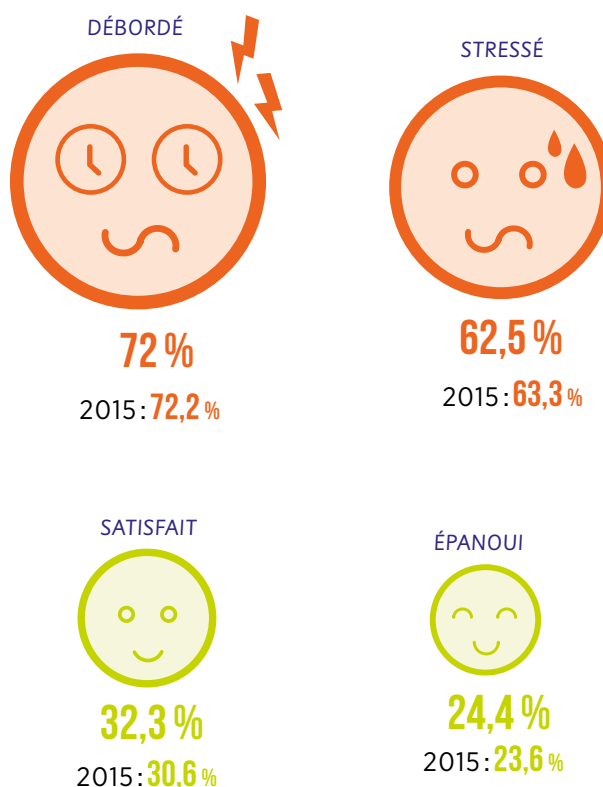
SENTIMENT GÉNÉRAL

► **72 % débordé-es, 62,5 % stressé-es. 84,7 % des stagiaires qui ne se sentent pas préparé-es à la responsabilité de classe.** Le ressenti sur la formation est identique à l'année précédente. L'entrée dans le métier pourtant déterminante dans le devenir d'un enseignant est donc largement insatisfaisante.

AVEZ-VOUS LE SENTIMENT D'AVOIR ÉTÉ ASSEZ PRÉPARÉ-E POUR AVOIR LA RESPONSABILITÉ D'UNE CLASSE ?

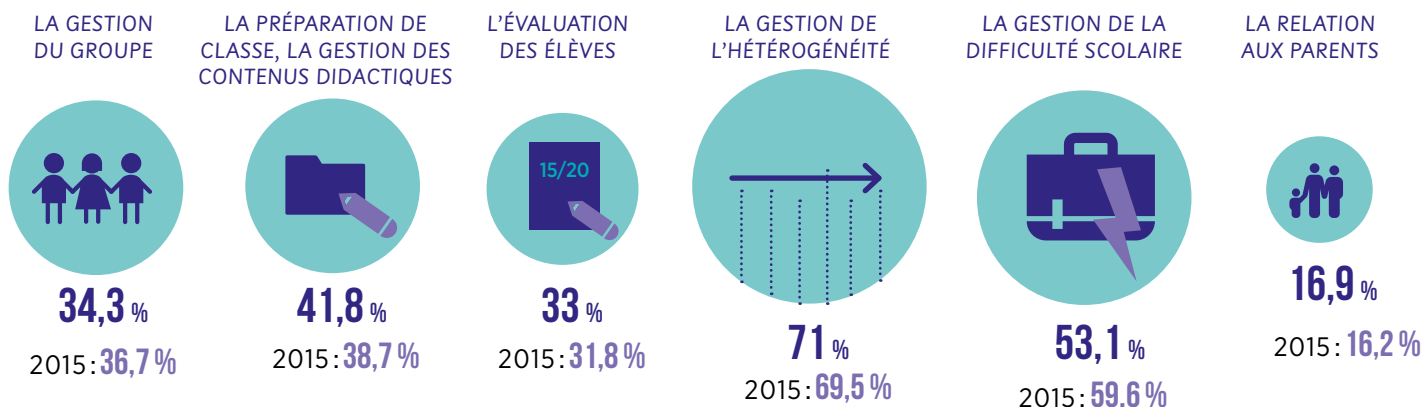


QUELLES SONT VOS IMPRESSIONS SUR CETTE ANNÉE ?



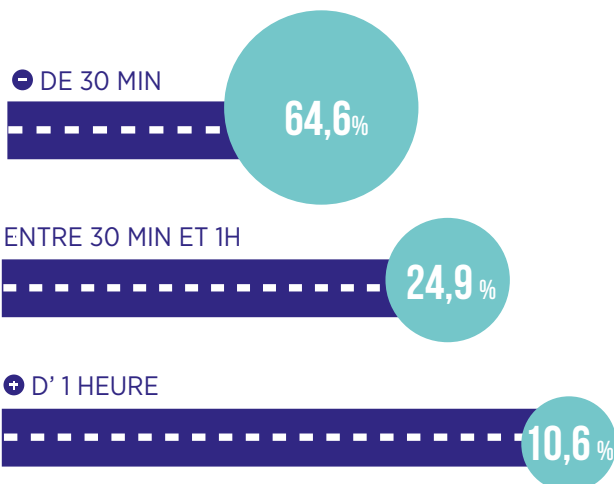
DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES

VOUS VOUS SENTEZ LE PLUS EN DIFFICULTÉ DANS.....

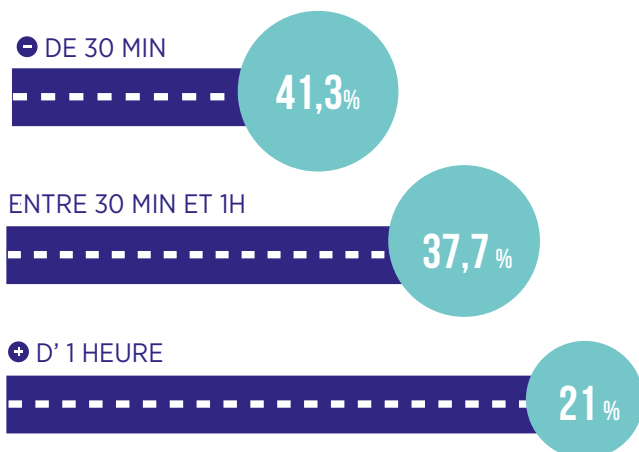


TEMPS DE DÉPLACEMENT

DÉPLACEMENT ENTRE ÉCOLE ET DOMICILE



DÉPLACEMENT ENTRE ESPE ET DOMICILE



- ▶ 58,7% des stagiaires mettent plus de 30 min pour se rendre dans leur ESPE.
- ▶ Tous ces temps de déplacement quotidiens s'ajoutent à la charge de travail.

- ▶ **25% des stagiaires ont dû déménager** pour se rapprocher de leur lieu de formation. **9,6% ont dû prendre un second logement.** Le SNUipp-FSU demande que les stagiaires bénéficient d'aides financières.



LES DEMANDES DU SNUIPP-FSU

Les stagiaires font un bilan assez négatif de leur préparation à l'entrée dans le métier et de leur formation. Il ne diffère sensiblement pas de celui qui est été tiré l'année précédente. La charge de travail reste bien trop importante, particulièrement du fait du poids du mi-temps en responsabilité. Les conditions de formation restent très insatisfaisantes.

- ▶ Le SNUipp-FSU demande la **remise à plat de la réforme de la formation** des enseignants afin de garantir une formation de qualité, progressivement professionnalisante. Pour cela, le temps de stage ne doit pas dépasser le tiers-temps et être présidé par une logique de formation (observation, pratique accompagnée et responsabilité).

- ▶ Le SNUipp-FSU porte un **projet de formation initiale de la licence à la T2** avec deux années de master rémunérées, et une entrée dans le métier progressive (T1 à mi-temps, compléments de formation en T2).

- ▶ Le SNUipp-FSU demande aussi **un cadrage national de la formation**. Les écarts entre les ESPE en terme de volumes horaires sont très variables (319h à Dijon contre 216h en Martinique en M2) et les contenus sont très disparates. Alors qu'un nouveau cycle et de nouveaux programmes pour la maternelle sont entrés en application cette année, des modules de formation n'ont pas été systématiquement mis en place dans les ESPE et les volumes de formation des domaines disciplinaires sont insuffisants pour pouvoir couvrir tous les niveaux d'enseignement.

- ▶ De plus, toutes les enquêtes successives montrent que

l'école française reste très inégalitaire. Or un haut niveau de qualification des enseignants a un effet bénéfique sur la réussite des élèves. Il est donc indispensable que les ESPE puissent réellement assurer une formation universitaire professionnalisante égale sur tout le territoire, adossée à la recherche, qui garantisse une qualification élevée des enseignants dans tous les domaines (disciplinaire, didactique, pédagogique, éthique...) Elles doivent de plus assumer une politique ambitieuse de développement de la recherche en éducation, à même d'irriguer les pratiques en élémentaire et en maternelle.

- ▶ L'État doit donc leur **attribuer les moyens suffisants tant humains que matériels**, pour assurer toutes leurs missions et garantir une formation de qualité à tous les étudiants et stagiaires.
- ▶ Les **PEMF** doivent avoir les **moyens d'assurer leurs missions**. Leur nombre doit donc être abondé pour pouvoir répondre à l'ensemble des besoins de formation. Une véritable politique de recrutement doit permettre de ne plus avoir à faire appel à des maîtres d'accueil temporaire (MAT) pour des missions de formation. Les MAT ne doivent pas se substituer aux PEMF.